

SFHS - SÉANCE DU 21 MARS 2019

Communication de Mmes Carla Bozzolo et Hélène Loyau

« LA COUR AMOUREUSE DITE DE CHARLES VI : HÉRALDIQUE, POLITIQUE, SOCIÉTÉ ET CULTURE »

À l'occasion de la publication du tome IV de *La Cour amoureuse dite de Charles VI*, il est bon de faire un dernier point sur l'ensemble des travaux anciennement parus. Les premiers volumes (t. I, en 1982, t. II et III en 1992) étaient consacrés à l'édition critique des sources manuscrites de l'Institution, données par un petit nombre d'armoriaux et de copies jamais publiés *in extenso* jusque-là. Ce tome IV, qui vient de paraître, apporte au lecteur, outre des *Addenda et corrigenda* aux notices biographiques données dans les trois volumes, une table héraldique et de nombreux index, dont un volumineux *Index nominum, locorum et rerum*. Ces outils faciliteront l'utilisation de l'édition critique et son exploitation, intégrant de surcroît de nouvelles identifications d'armoiries.

Après la présentation des sources, la communication s'est déroulée en quatre points. Un Power Point a rendu une idée très exacte de la qualité et de la beauté des images sélectionnées parmi les armoiries extraites de la source principale, le manuscrit 51, Toison d'Or, déposé aux Archives d'État de Vienne.

Les cours d'amour connaissent un renouveau et celle-ci, pendant une période d'accalmie, est instituée à Paris en 1401, à l'initiative de Philippe le Hardi et Louis de Bourbon, avec l'agrément de Charles VI. Dans un esprit chevaleresque : « humilité et loyauté seront mises au service de toutes dames et demoiselles », et l'on devra s'adonner à toutes sortes d'exercices poétiques, comme le stipule la Charte statutaire donnée intégralement par le ms. 51. Malheureusement il ne reste qu'un seul document gardant trace de ces activités : une épître en vers d'Amé Malingre, maître d'Hôtel de Louis de Savoie (Genève, BU 179 bis).

L'armorial de Vienne, le plus complet (63 folios), est un manuscrit sur papier. Daté par son filigrane des alentours de 1417 d'après Briquet, il fut choisi comme fil conducteur du travail d'édition, avec environ 790 armoiries « d'amoureux sujets », cooptés durant une quarantaine d'années. Une copie incomplète du XVI^e siècle, le ms. Paris BnF, Fr. 5233, en donne quant à elle 609. Il existe en outre d'autres copies plus ou moins parcellaires, mais tous les membres, vivants, morts ou bannis politiques, venant d'origines diverses, cohabitent sur ces pages. Le corpus fournit au total 952 personnages, incluant ceux nommés, mais sans écu, et ceux avec écu, mais sans nom. La structure du manuscrit de Vienne est très ordonnée, ouvrant sur un feuillet consacré au roi Charles VI, ses armoiries et ses emblèmes. Suivent les écus des souverains conservateurs, Philippe le Hardi et Louis de Bourbon, et ceux des 24 conservateurs posés deux par deux sur une terrasse fleurie et gazonnée, Jean de Berry et Louis d'Orléans parmi les premiers. Vient alors l'écu de Pierre de Hauteville, personnage important, nommé « Prince d'Amours », et à sa suite les écus des 24 ministres, entourés d'une couronne de feuillage et de pervenche. Puis les écus de quatre présidents dont deux sont vides, ceux des prélats et enfin, à partir du f. 21, des conseillers, c'est-à-dire

tous les autres membres de la Cour, aux écus alignés de façon régulière (neuf par page). Il faut noter que l'ordre de préséance au sein de la Cour n'est nullement calqué sur celui de la vie réelle, en particulier pour les conseillers, désignés par exemple comme « auditeurs et légats, écuyers d'honneur, trésoriers des chartes et registres, secrétaires et concierges des vergers et jardins » ...

Sans s'attarder sur les autres sources, qui cependant ont aidé soit à enrichir quelque peu le corpus, soit à identifier tel personnage ou tel écu, telle brisure, ou encore à affiner la datation d'une copie, il a fallu procéder, en vue d'une consultation facile, à la mise en place de l'édition, en privilégiant le manuscrit 51 de Vienne. Dans les tomes I, II et III la page de gauche est réservée aux notices textuelles avec une numérotation cumulative des personnages, en caractères gras, décidée au départ, et qui prévaudra en tout lieu. Chaque notice est fidèle aux mentions du manuscrit de Vienne, avec des ajouts provenant de celui du Paris BnF fr. 5233. Suit la description héraldique en français moderne, qui intègre l'identification des brisures. En bas de page sont représentées au trait les armoiries correspondantes. Sur la page de droite sont portées en vis-à-vis les notes biographiques : nom, prénoms, dates, origine géographique, filiation, parenté, mariage(s), possessions et titres, identification et localisation des seigneuries et des terres, carrière et charges, accessoirement renseignements particuliers d'ordre culturel et biographique, date de mort, lieu d'inhumation, notes héraldiques, mention de sceaux, *errata*, et enfin notice bibliographique.

Une analyse codicologique du manuscrit 51 s'imposait, afin de repérer si plusieurs mains étaient intervenues dans l'écriture des notices textuelles et dans le style des dessins. Grâce à un examen minutieux et une interrogation constante sur la manière de conduire l'ensemble de la composition, on peut être assuré que le travail de copie a été fait par une seule main dont le *ductus* a évolué avec le temps. Plusieurs exemples donnés dans l'édition le confirment. Pour les dessins, au contraire, il est facile, d'un endroit à un autre, de les imputer à plusieurs mains, car leur style est par trop différent. Cette étude a porté tout particulièrement sur 5 ou 6 modèles de lion, dans le dessin de leurs pattes, de leur corps ; même constat pour les végétaux. La façon de peindre une série d'écus en utilisant abondamment le procédé du *diapré*, sur le champ et sur les meubles, est quant à elle encore plus révélatrice d'une main et d'un style cédant à une mode. On peut donc en déduire que copiste et dessinateurs n'étaient pas les mêmes, et que ces derniers avançaient, selon les entrées, par petites étapes et pas de manière concomitante. Ils ont laissé en blanc, comme c'est souvent le cas dans les armoriaux, à peu près une centaine d'écus pour des raisons inconnues, et aussi des armoiries sans mention de possesseur (sauf si l'existence d'un sceau en a permis l'attribution).

Sur le plan héraldique en général, l'ensemble est très classique et d'un style soigné. Le corpus est assez riche pour servir de base à quantité d'études : couleurs, formes, système de brisures et de surbrisures, particulièrement abondant et respecté, écartelés représentant 11% du total et qui renseignent sur les possessions et la parenté : filiation maternelle, transmission patrilinéaire, mariages, échanges d'amitié, prétentions. Il faut y ajouter une autre caractéristique fort répandue : les armoiries

parlantes ou allusives (8% du total) dont la signification est tantôt immédiate, tantôt cachée si elle est liée à une fonction ou à une terre.

Politique. Pour comprendre l'évolution interne de l'association telle que reconstituée grâce à l'étude des sources données par l'armorial de Vienne et, en parallèle, les vicissitudes de la société contemporaine, on peut dire que deux grandes lignes déterminent les moments de recrutement les plus intenses des « amoureux sujets ». La ligne d'appui correspond à l'union gouvernementale des fondateurs, princes et grands seigneurs ; la ligne de fuite dessine le glissement vers l'orbite bourguignonne, qui commence avec les 'fidèles' de Jean Sans Peur et qui se poursuit avec Philippe le Bon. La trêve est de courte durée : la rivalité entre Bourgogne et Orléans éclate, c'est la fin tragique de Louis d'Orléans et de Jean Sans Peur, c'est la guerre civile qui fera rage pendant treize ans. A cela s'ajoute le désastre d'Azincourt.

En ce début du siècle, la Chancellerie, les autres organes de gouvernement et les Hôtels princiers, qui constituent les instances du pouvoir établies dans la capitale, sont bien représentés. Ce sont, et ce seront les 'bonnes villes' du Nord, Tournai et Lille, dont le pouvoir royal et le pouvoir ducal de Bourgogne veulent s'assurer fidélité et alliance. Les armoriaux de la Cour amoureuse sont donc le témoignage complexe d'une réalité historique non moins complexe.

Statut social. Dans la composition de « l'amoureuse assemblée », la politique ne constitue pas le seul aspect. On peut dire aussi que, pour sa diversité sociale, cette assemblée se différencie de toutes les autres associations de l'époque. Certes, la première place est attribuée aux nobles, qui continuent à servir le roi et les Princes du sang et à sacrifier leur vie sur les champs de bataille. Cependant, la Cour amoureuse semble consacrer la promotion d'une nouvelle société, car l'on retrouve dans ses rangs des anoblis, des bourgeois, des fonctionnaires royaux et ducaux.

Réseau familial. En parcourant les notices biographiques dans l'édition et les *Addenda*, on voit déjà apparaître l'ébauche d'un réseau de parenté. C'est en effet en suivant « la chaîne des dames », de ces dames à qui l'Institution est consacrée - mais qui ne trouvent point place dans des armoriaux institutionnels - que l'on voit se reconstituer les liens familiaux qui les rapprochent. Par l'agencement des entrées des personnages, par les fils qui se nouent, s'entrelacent, on découvre un tissu compact aussi bien familial qu'urbain et territorial. Les meilleurs exemples sont fournis encore par Tournai, ensuite par Lille, la Picardie et l'Ile-de-France.

Culture. L'association met également en évidence ceux qui manient la plume, à commencer par son Prince d'amour, Pierre de Hauteville. Il ne recevait pas seulement dans son bel hôtel parisien des amateurs de vers, mais il était lui-même poète. Et à la Cour amoureuse les poètes ne font pas défaut.

A Paris, au début du XV^e siècle, si les chancelleries royales et ducales constituent des centres du pouvoir, elles sont également le cadre culturel du mouvement humaniste. Des secrétaires de la Chancellerie, des figures marquantes de cette première génération d'humanistes se retrouvent au sein de l'institution. Ils prêtent leur plume aux intérêts du pouvoir et se chargent de nombreuses missions et ambassades. Certains seront

victimes, en 1418, des massacres perpétrés lors de l'entrée des Bourguignons dans Paris. Ce qui mettra fin aussi au premier Humanisme, que l'on peut résumer par quelques idées fortes : la redécouverte et la réappropriation du patrimoine culturel de l'Antiquité classique ; le goût pour le genre épistolaire ; l'admiration et en même temps l'antagonisme envers l'humanisme transalpin, incarné par Pétrarque et Boccace. Il faudra attendre, avec le retour de la paix, un nouvel Humanisme lié cette fois, autour d'autres lettrés, d'autres personnages, au monde de la naissante Imprimerie à Paris.

Ce tour d'horizon sur la présence de gens de lettres au sein de la Cour amoureuse ne saurait se conclure qu'en élargissant le cercle à ceux qui sont leurs protecteurs et leurs mécènes, les ducs de Berry, d'Orléans et de Guyenne, les grands conservateurs de l'association, et à d'autres mécènes, à des hommes de finances dévoués aux intérêts du pouvoir, mais aussi hommes de pouvoir attentifs aux besoins de la culture. Leur ascension sociale, par un jeu subtil de réciprocités, en est bien l'illustration.